

PÔLES FRANCE AVIRON SAISON 2022/2023

PREAMBULE

La fédération a adopté et approuvé lors de son Comité directeur du 19 février 2022 la Stratégie pour la Haute Performance et le Haut-Niveau 2021-2024.

Ce document-référence dresse le cadre de la campagne de recrutement des pôles pour la saison 2022/2023.

Le projet de performance fédéral (PPF) attendu pour la fin avril viendra préciser pour la durée complète de l'olympiade le cadre et la structuration des pôles France de la Fédération.

À deux ans des Jeux Olympiques de Paris, les pôles France accueilleront donc prioritairement les sportifs-ves identifiés-ées dans les projets du programme Ambitions 2024 OLY et correspondant aux projets portés par la structure à savoir :

Sur le pôle France de Lyon :

- La cellule PERF 2024 : 2X HTC - 2X FPL
- Le projet 2X HPL
- Le projet Pointe Hommes TC
- Le projet Couple Hommes TC

Sur le pôle France de Nancy :

- Le projet Pointe Hommes TC
- Le projet Couple Hommes TC

Sur le pôle France de Nantes :

- Le projet Pointe Femmes TC

Sur le pôle France de Insep :

- Le projet Couple Femmes TC

Le pôle France de Toulouse sera avant tout orienté sur l'accueil des sportifs identifiés dans le cadre du Programme Génération 2024-2028

Les effectifs cibles de chaque Pôle France pourront être complétés par d'éventuelles candidatures représentant un fort potentiel ou ayant obtenu des résultats internationaux significatifs dans les catégories U19 H&F et U23 H&F sur la saison 2021/2022.

Nota : Les sportifs-ves de ces structures pourront être réorientés après leur première inscription s'ils sont identifiés dans un des projets de l'un des 5 pôles France précisés précédemment.

1) OBJECTIFS DES PÔLES FRANCE AVIRON

Les objectifs du pôle France sont :

- de garantir la performance des Équipes de France
- d'offrir aux sportifs, les conditions de préparation les plus adaptées aux nécessités de l'entraînement de haut niveau pour atteindre les objectifs internationaux des collectifs France et notamment l'obtention de 4 médailles pour les JO de Paris 2024
- de proposer aux sportifs les meilleures conditions de formation scolaire, professionnelle ou supérieure.

Les objectifs d'un sportif intégrant un pôle France Aviron doivent être les suivants :

Sur le plan sportif :

- accéder à un podium mondial et/ou olympique pour les seniors, à un podium mondial pour les U23 et les U19.

Sur le plan scolaire et/ou universitaire :

- Obtenir un diplôme et/ou une qualification professionnelle dans le cadre de filières aménagées.

Sur le plan médical :

- suivre le protocole de la surveillance médicale réglementaire précisé par les textes en vigueur et le règlement médical de la FFA.

2) CONDITIONS DE CANDIDATURE

- Avoir retourné un dossier complet d'inscription dûment signé par toutes les parties,
- Satisfaire aux exigences médicales d'entrée en pôle et être à jour des examens de la surveillance médicale réglementaire,
- Être inscrit sur la liste nationale des sportifs de haut niveau de la saison en cours ou être proposé pour la saison suivante.
- Être inscrit à une formation aménagée ou bénéficier d'un emploi aménagé à proximité du pôle France, permettant un entraînement biquotidien sur le pôle.

3) DATE LIMITE DE DÉPÔT DES CANDIDATURES

Avant le 22 avril 2022

Les candidatures doivent être adressées au Directeur Technique National de la FFA.

ATTENTION:

Il est à noter que faire acte de candidature aux pôles France Aviron ne constitue en aucun cas une inscription aux différentes formations proposées sur les lieux de résidence des pôles.

Les intéressés devront traiter individuellement leurs inscriptions auprès des écoles ou universités en respectant la date de clôture du dispositif Parcoursup qui est fixée au 30 mars 2022 en tenant informé le responsable du pôle qui peut apporter son concours. Attention : il est rappelé que chaque candidat doit préciser son statut SHN lors de son inscription Parcoursup.

Les pré-inscriptions seront enregistrées par la FFA sur le **Portail du Suivi Quotidien du Sportif (PSQS)**. Il est impératif que les dossiers soient complets et que la date limite soit scrupuleusement respectée. La validation sera réalisée par la FFA, sur le PSQS, à l'issue de la commission d'admission.

4) DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature doit contenir :

- Lettre de motivation manuscrite,
- Feuille de renseignements jointe dûment complétée et signée,
- Dossier médical joint dûment complété et signé,
- Livret scolaire ou universitaire des deux dernières années.

Les candidatures ne pourront être prises en compte que dans la mesure où les dossiers seront complets.

5) INSTRUCTION DES DOSSIERS

Les candidats seront retenus après étude de leur dossier par la Direction Technique Nationale (courant juin) et dans la limite des places disponibles dans chaque structure.

Le fait de faire acte de candidature n'offre pas la certitude d'être retenu. Il est conseillé de postuler dans plusieurs structures.

Pour les étudiants **il est donc impératif**, en raison de la date limite de dépôt des dossiers dans les établissements du secondaire ou de l'inscription et la saisie des vœux sur le site Parcoursup de prévoir son inscription dans plusieurs établissements.

6) INSCRIPTION, RÉINSCRIPTION ET MAINTIEN DANS LA STRUCTURE

L'inscription en pôle France sera effective à la date de rentrée du pôle et confirmée en octobre par la FFA. Le maintien dans le pôle sera réexaminé au 31 décembre 2022 et au 31 mars 2023 par la commission de sélection (DTN, Consultant Exécutif HN/HP, responsables des pôles, responsable du suivi socio-professionnel, médecin du suivi). Seront pris en compte, les performances réalisées lors de toutes les épreuves du chemin de sélection, la qualité de l'investissement aux entraînements quotidiens, le comportement au sein de la structure ainsi que les résultats scolaires et universitaires.

Une convention individuelle fixera les engagements réciproques de la FFA et du sportif intégré à un pôle France.

7) FILIÈRES D'ÉTUDES AMÉNAGÉES OU PROJET PROFESSIONNEL

Voir documents joints.

8) ENGAGEMENTS DU SPORTIF

Le sportif inscrit dans un pôle France s'engage :

- à respecter les créneaux d'entraînements et autres animations proposées par le responsable du pôle dans le respect des contraintes de formation, du programme d'entraînement et du calendrier du projet concerné.
- à participer à toutes les étapes du chemin de la sélection,
- à profiter des aménagements de formation proposés pour optimiser les temps consacrés à l'entraînement sportif,
- à ne participer à des régates avec son club, que sous réserve de l'accord du responsable du pôle,
- à rester licencié dans son club d'origine autant que possible. Le règlement des mutations (annexe 9 du règlement intérieur de la FFA) est joint en annexe.

Le non-respect de l'un au moins de ces engagements peut conduire à l'exclusion du pôle.

9) HÉBERGEMENT ET REPAS

Ils s'effectuent au choix des sportifs et en fonction des possibilités offertes, soit en internat, soit en externat.

10) FRAIS DE PENSION

L'inscription d'un sportif dans un pôle France Aviron peut être assortie d'une participation financière de la FFA, destinée à couvrir la totalité ou une partie des frais de pension et/ou de formation.

Le montant de l'aide fédérale sera fonction des résultats sportifs obtenus, voir annexe « Aides Financières ».

11) RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

S'adresser à :

- **Responsable service structures et suivi SHN** : Sébastien TANT - F.F.A. - 17 boulevard de la Marne 94736 Nogent sur Marne Cedex
Tel 06 47 59 81 41
Adresse email : sebastien.tant@ffaviron.fr
- **Assistante** : Caroline Autour - F.F.A. – 17 boulevard de la Marne 94736 Nogent sur Marne Cedex
Tél : 01 45 14 26 58
Adresse email : caroline.autour@ffaviron.fr
- **Pôle Espoir LYON** : Bastien TABOURIER – 515 montée de la Grande Perrière – 01700 MIRIBEL
Tél : 06 64 36 04 20
Adresse email : bastien.tabourier@ffaviron.fr
- **Pôle Espoir NANCY** : Sébastien BEL – 105, rue Charles III - 54000 NANCY
Tél : 06 01 93 30 83
Adresse email : sebastien.bel@ffaviron.fr
- **Pôle Espoir NANTES** : Vincent GAZAN – 12 avenue de Rome – 44300 NANTES
Tél : 06 75 40 69 74
Adresse email : vincent.gazan@ffaviron.fr
- **Pôle Espoir TOULOUSE** : François MEURILLON – 95 av Tolosane, Apart 426 – Bat 12, Résidence les Jardins d'Occitans - 31520 RAMONVILLE ST AGNE
Tél : 06 60 48 32 95
Adresse email : francois.meurillon@ffaviron.fr



Sébastien TANT
Conseiller Technique National
Responsable de service
Structures / Equipements / Suivi SHN



Sébastien VIEILLEDENT - OLY
Directeur Technique National